



FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE

Agir pour le renforcement de l'efficience des politiques et stratégies en matière de ressources éducatives en Afrique subsaharienne francophone

2022-2026

Août 2022

Table des matières

1. Introduction	1
2. Feuille de route	2
3. Démarche méthodologique d'élaboration	3
3.1 L'analyse diagnostique pilote réalisée dans 3 pays	3
3.2 L'atelier technique rassemblant les trois pays pilotes pour le partage des résultats et expériences tirées de l'analyse diagnostique	4
3.3 La restitution et discussion de la feuille de route régionale lors du forum régional regroupant l'ensemble des 16 pays.....	5
4. La feuille de route régionale pour le renforcement de l'efficience des stratégies et politiques de production et diffusion des ressources éducatives	6
4.1 Axe stratégique 1 : Amélioration des politiques ou stratégies portant sur les ressources éducatives (RE).....	6
4.2 Axe stratégique 2 : Optimisation des coûts et des financements relatifs aux ressources éducatives	8
4.3 Axe stratégique 3 : Renforcer les capacités de la chaîne des ressources éducatives	10
4.4 Axe stratégique 4 : Renforcement de la disponibilité des ressources éducatives dans les écoles et établissements.....	12
4.5 Axe stratégique 5 : Renforcement de l'utilisation des systèmes d'information et de gestion de l'éducation en vue de l'amélioration du système de collecte, de traitement, d'analyse des données relatives aux ressources éducatives	15
4.6 Axe stratégique 6 : Renforcement de l'intégration des TICE, notamment en matière de production et d'utilisation de ressources éducatives numériques	17
4.7 Axe stratégique 7 : Promotion de la coopération et de la collaboration entre les pays en matière de ressources éducatives.....	19

1. Introduction

L'atteinte de l'Objectif de développement durable n° 4 « Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie » nécessite d'importants investissements et la mobilisation de tous les partenaires.

L'accès pour tous les jeunes à des contenus pédagogiques adaptés et à la lecture est un facteur déterminant pour la qualité des apprentissages et l'éducation des adultes-citoyens de demain. Ce défi est d'autant plus important pour l'Afrique subsaharienne que près de la moitié de sa population a moins de 20 ans.

L'état des lieux des systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne montre d'importants défis à relever pour assurer la pleine disponibilité des ressources éducatives au profit des établissements scolaires et des élèves du primaire et du secondaire. Les manuels scolaires sont rares dans les établissements scolaires, en dépit de réels efforts nationaux soutenus par les partenaires techniques et financiers pour la production, l'achat et la distribution de manuels depuis deux décennies.

La situation relevée par rapport aux ressources éducatives trouve en partie son explication dans le fait que peu d'États disposent d'une politique nationale du livre scolaire et de ressources éducatives suffisantes. On peut relever que différents modèles de production de livres scolaires et d'autres ressources éducatives existent en Afrique francophone avec des résultats variables en termes de qualité et de coûts de production. Des compétences en matière d'édition privée existent dans les pays d'Afrique subsaharienne, mais elles sont encore fragiles et peu exploitées.

Enfin, il convient de noter que le recours au numérique reste exceptionnel dans les établissements publics. Les ressources éducatives numériques, quasi absentes des écoles primaires africaines, sont très peu diffusées et utilisées dans les collèges ; seuls quelques lycées dans certains pays disposent de lieux dédiés, souvent une salle informatique. Avec la crise de la Covid-19, les pays ont développé des stratégies pour assurer la continuité éducative en créant ou renforçant des dispositifs d'enseignement-apprentissage en ligne ou à distance par l'utilisation de moyens numériques et audiovisuels. Les résultats restent mitigés et méritent d'être évalués. Cependant, de grands efforts sont à entreprendre tant pour l'acquisition, le déploiement et l'accès aux outils de communication que pour la mise à disposition des ressources d'enseignement et d'apprentissage.

Le projet Ressources éducatives est mis en œuvre pour soutenir les pays d'Afrique subsaharienne francophone à relever les différents défis susmentionnés et à améliorer les résultats d'apprentissage des élèves scolarisés au primaire et au secondaire grâce à l'utilisation de ressources éducatives matérielles et numériques variées, y compris de ressources éducatives libres (REL). Il est initié et financé par l'Agence française de développement (AFD) et mis en œuvre par l'UNESCO et l'Institut français qui allient leurs compétences, leurs savoir-faire et leurs réseaux pour donner un nouvel élan à la qualité de l'éducation en Afrique subsaharienne. Il vise à renforcer l'accès des élèves du primaire et du secondaire en Afrique subsaharienne francophone à un ensemble de ressources éducatives variées et de qualité (matérielles et numériques).

Le projet cible 16 pays francophones d'Afrique subsaharienne : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Djibouti, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République du Congo, Sénégal, Tchad, Togo et Union des Comores.

L'UNESCO travaille plus particulièrement sur l'accès équitable des enseignants et des élèves à des ressources éducatives de qualité à travers la composante 1 « AGIR POUR L'AVENIR » et la composante 2 « PRODUIRE POUR APPRENDRE ». L'action de l'Institut français est dédiée au développement et à la promotion de la littérature de jeunesse au service de la maîtrise de la langue et des apprentissages à travers la composante 3 « LIRE POUR APPRENDRE ».

2. Feuille de route

Les activités de la composante 1 « Améliorer les stratégies et politiques de production des ressources éducatives » se sont focalisées sur l’élaboration d’une méthodologie générique d’analyse diagnostique des stratégies et politiques de production et diffusion des ressources éducatives, son application dans 3 pays pilotes (Burkina Faso, Sénégal et Togo), l’analyse comparative des résultats et l’élaboration d’une feuille de route pour l’appui au renforcement de l’efficience des stratégies et politiques en matière de ressources éducatives. L’activité d’analyse diagnostique réalisée a permis d’obtenir trois rapports d’analyse diagnostique pays et un rapport de synthèse.

Le document de méthodologie générique d’analyse diagnostique qui a été élaboré se présente comme un document de référence pour engager les équipes techniques des ministères de l’Éducation de base des pays dans des activités de diagnostic pouvant être conduites par les équipes ministérielles avec une assistance technique externe limitée. Un diagnostic de la chaîne des ressources éducatives permet de faire apparaître les options stratégiques en vigueur, explicites ou non dans les pays. En cela, il est l’étape nécessaire avant l’élaboration, l’actualisation et la mise en place de politiques et stratégies en matière de ressources éducatives. Il permet en effet d’analyser les pratiques institutionnelles à tous les échelons, de découvrir les points forts et faibles des systèmes étudiés, de quantifier les performances, d’identifier les facteurs explicatifs des problèmes soulevés et de proposer des recommandations adaptées pour l’amélioration des stratégies et politiques de production et diffusion des ressources éducatives. Le diagnostic doit être réalisé *a minima* tous les cinq ans et précéder les plans sectoriels de l’éducation selon les recommandations. Il doit reposer sur des données fiables et être coordonné avec les analyses sectorielles dans le domaine de l’éducation.

La feuille de route régionale pour l’amélioration de l’efficience des stratégies et politique de production et diffusion des ressources éducatives constitue, d’une part, un cadre d’action pour les pays et présente, d’autre part, l’engagement de l’UNESCO à accompagner les pays dans l’implémentation de stratégies efficaces de mise à disposition de ressources éducatives pour les élèves et établissements du primaire et du secondaire à travers le projet Ressources éducatives.

La conception de la feuille de route régionale a été effectuée dans une démarche participative, partant des conclusions de l’analyse diagnostique menée dans trois pays pilotes pour élargir à l’ensemble des pays cibles du projet lors des discussions organisées aux Rencontres africaines sur les ressources éducatives (RARE).

Elle repose sur sept axes stratégiques sur lesquels les pays d’Afrique subsaharienne francophone devraient concentrer leurs efforts pour une mise à disposition efficiente de ressources éducatives de qualité en quantité suffisante aux élèves et établissements scolaires. Ces axes stratégiques sont : i) amélioration des politiques et des stratégies pour un approvisionnement suffisant et une utilisation efficace des ressources éducatives dans les établissements, ii) optimisation des coûts et des financements relatifs aux ressources éducatives, iii) renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de production et de diffusion des ressources éducatives, iv) renforcement de la disponibilité des ressources éducatives au profit des établissements scolaires et des élèves, v) renforcement de l’utilisation des systèmes d’information et de gestion de l’éducation en vue de l’amélioration du système de collecte, de traitement, d’analyse et de visualisation des données relatives aux ressources éducatives, vi) renforcement de l’intégration des technologies de l’information et de la communication pour l’éducation notamment pour la production et l’utilisation des ressources éducatives numériques, vii) promotion de la coopération et de la collaboration entre les pays en matière de ressources éducatives.

3. Démarche méthodologique d'élaboration

La démarche méthodologique utilisée a observé trois étapes :

- L'analyse diagnostique réalisée dans trois pays pilotes
- L'atelier technique régional regroupant l'ensemble des trois pays pour l'élaboration du projet de feuille de route régionale
- La restitution et discussion de la feuille de route régionale lors du forum régional regroupant l'ensemble des 16 pays.

3.1 L'analyse diagnostique pilote réalisée dans 3 pays

L'analyse diagnostique de la chaîne des ressources éducatives a été menée dans trois pays pilotes : Burkina Faso, Sénégal et Togo. Les trois pays, se situant à des niveaux d'avancement différents en matière de développement de la chaîne des ressources éducatives, présentaient donc un intérêt particulier pour l'analyse diagnostique : permettre de faire ressortir une diversité de difficultés et de solutions dans l'élaboration ou la mise en œuvre de politiques de ressources éducatives.

Les activités de diagnostic ont permis d'identifier une série de recommandations pour l'amélioration des stratégies de production et de diffusion des ressources éducatives. Chacun des trois pays étudiés dispose de bonnes pratiques qui mériteraient d'être valorisées. Elles peuvent être regroupées sous trois thématiques : la disponibilité et la pertinence des matériels didactiques et pédagogiques, la gestion des contenus de l'édition et de la distribution de manuels et l'intégration des ressources numériques dans l'éducation.

Le Burkina Faso a fait preuve d'une volonté politique affichée pour le renforcement de l'accès des élèves aux ressources éducatives et, en ce sens, le ministère de l'Éducation s'est engagé, dès 2010, dans une politique de production endogène de manuels scolaires et de matériels didactiques. Dans cette perspective, le ministère, à travers le Centre national des manuels et fournitures, s'est lancé dans la rédaction d'une première série de manuels scolaires destinés aux élèves des classes de 2^{de}, 1^{re} et terminale du Burkina Faso. En 2018, neuf titres ont été conçus et élaborés par des auteurs burkinabè et édités par une maison d'édition burkinabè.

Le Sénégal, quant à lui, a élaboré en 2013 une politique du manuel scolaire. Sa mise en œuvre a débuté au niveau du primaire. Cette politique est guidée par trois principes : (i) le développement de la conception, de la production et de la distribution des manuels et un dispositif de contrôle de la qualité des manuels par rapport aux curricula, effectué par l'Institut national d'étude et d'action pour le développement de l'éducation (INEADE), (ii) la multiplicité de l'offre de manuels scolaires et la mise en concurrence des éditeurs sur la base d'un rapport qualité-prix (iii) la mise en œuvre du principe de subsidiarité dans la sélection et l'achat des manuels scolaires. En décembre 2017, le Sénégal a adopté une procédure de marché-cadre ouvert d'une durée de 5 ans visant à simplifier et assouplir la procédure, limiter les risques de recours et identifier un groupe d'éditeurs avec lesquels le ministère de l'Éducation nationale coopérera sur une période donnée et garantira un volume de commandes régulier. De plus, ce pays a lancé le projet PREMAS (projet pour la préservation des manuels scolaires au Sénégal) dont l'objectif était de protéger des millions de manuels scolaires, afin de leur offrir une durée de vie supplémentaire de trois ans.

Enfin, le Togo a été choisi pour avoir entrepris, dans le cadre du PERI (projet éducation et renforcement institutionnel) appuyé par le Partenariat mondial pour l'éducation (PME), une réforme qui consiste notamment en la révision des programmes d'enseignement selon l'approche par compétences (APC) et la conception, l'édition et la distribution de manuels scolaires aux élèves pour un ratio de deux manuels par

élève (soit un manuel de mathématiques et un manuel de français). Les manuels sont élaborés entièrement au Togo par les cadres togolais avec copyright du ministère des Enseignements primaire et secondaire.

Ainsi, cette analyse diagnostique, réalisée dans chacun de ces trois pays par une équipe technique nationale avec l'appui technique de l'UNESCO, a permis de mesurer le niveau d'accessibilité des ressources éducatives pour les élèves et les enseignants, d'identifier la source de certaines des insuffisances constatées et de faire ressortir les principales options stratégiques de ces pays en matière d'amélioration de la production et la diffusion des ressources éducatives. Elle a permis également de découvrir de bonnes pratiques qui méritent d'être connues et partagées en raison de leur probable impact positif dans la chaîne de gestion des ressources éducatives et de leur réplicabilité dans d'autres contextes.

3.2 L'atelier technique rassemblant les trois pays pilotes pour le partage des résultats et expériences tirées de l'analyse diagnostique

Après les analyses diagnostiques de la chaîne des ressources éducatives menées dans chacun des trois pays, un atelier régional a été organisé à Saly (Sénégal), du 27 au 29 avril 2022. Il a regroupé les équipes techniques nationales d'analyse et les cadres en charge de la production et de la diffusion des ressources éducatives des ministères de ces trois pays. Il s'est agi de constituer un cadre d'échange technique entre les trois pays en vue de discuter de problématiques communes et d'échanger autour de certaines pratiques. Au-delà d'offrir un cadre d'échange entre ces pays, l'atelier a surtout permis de :

- Prioriser les recommandations issues des analyses diagnostiques dans les trois pays pilotes et élaborer les projets de feuilles de route nationales.
- Élaborer le projet de feuille de route régionale pour le renforcement des stratégies et politiques en matière de ressources éducatives.

a- Priorisation des recommandations des trois pays pilote et élaboration de projets de feuilles de routes nationales

Trois groupes de travail pays ont été constitués pour procéder à la priorisation des recommandations issues des analyses diagnostiques. Les résultats issus de ces travaux de groupe ont fait l'objet de partage en plénière. Les échanges et clarifications effectués en plénière ont permis à chacun des pays de finaliser la hiérarchisation des recommandations pour l'amélioration de l'efficience de leur politique/stratégie nationale de production et de diffusion de ressources éducatives et d'élaborer leur projet de feuille de route nationale. Ces projets de feuilles de route nationales feront l'objet de restitution et validation au niveau national en début de phase 2 du projet Ressources éducatives. Ils sont joints en annexe 1.

b- Élaboration du projet de feuille de route régionale

La mise en commun de l'ensemble des recommandations des trois pays, qui tient compte des pratiques et tendances régionales et internationales, a permis aux participants d'identifier et de hiérarchiser sept recommandations transversales pertinentes qui pourraient être appliquées à l'ensemble des pays cibles du projet.

Les sept recommandations considérées comme axe stratégique d'intervention pour constituer la trame de la feuille de route régionale sont les suivantes :

- Amélioration des politiques ou stratégies portant sur les ressources éducatives (RE).
- Amélioration des coûts et financements des ressources éducatives.
- Renforcement des capacités des acteurs à l'utilisation des ressources éducatives.
- Renforcement de la disponibilité des ressources éducatives.
- Amélioration des systèmes d'information et de gestion de l'éducation en lien avec les RE.

- Intégration et utilisation des TICE, à travers la production et l'utilisation de ressources éducatives numériques.
- Promotion de la coopération et la collaboration en matière de ressources éducatives.

Pour chacun des axes stratégiques, des activités à exécuter ont été identifiées par ordre de priorité pour constituer la feuille de route régionale pour le renforcement de l'efficience des stratégies et politiques en matière de ressources éducatives.

L'identification des activités à mettre en œuvre pour les différents axes s'est faite selon le critère de réalisabilité par les pays. Il ne s'agit pas de l'ensemble exhaustif des activités devant ou pouvant être réalisées, mais d'une sélection réaliste et pertinente. Les appuis du projet Ressources éducatives se concentrent sur des activités structurantes, transversales aux pays, réalisables à court terme et qui permettent de renforcer l'écosystème de production, diffusion et mutualisation des ressources éducatives entre les pays.

3.3 La restitution et discussion de la feuille de route régionale lors du forum régional regroupant l'ensemble des 16 pays

Le projet de feuille de route régionale issu de l'atelier technique rassemblant les trois pays a été présenté et discuté avec les représentants des 16 pays cibles du projet Ressources éducatives présents aux Rencontres africaines sur les ressources éducatives tenues à Dakar du 14 au 16 juin 2022.

Les discussions ont permis de confirmer les 7 axes stratégiques identifiés pour le renforcement de l'efficience des politiques en matière de ressources éducatives.

L'assistance a surtout insisté sur la nécessité de veiller à ce que chaque pays cible du projet dispose d'une politique ou d'une stratégie de production et de diffusion des ressources éducatives alignée à son plan sectoriel de l'éducation. La réponse à cette préoccupation requiert l'engagement des autorités politiques des pays concernés.

Sur le plan de l'engagement des pays dans une activité de diagnostic, celui-ci reste fortement conditionné par l'existence d'un projet d'élaboration d'une stratégie nationale de production et de diffusion de ressources éducatives ou l'engagement d'un partenaire technique à soutenir l'élaboration ou l'opérationnalisation de leur stratégie de production et de diffusion des ressources éducatives. Le plaidoyer pour engager les pays doit de ce fait tenir compte de cet aspect. L'activité d'analyse a suscité l'intérêt des pays, car des pays non sélectionnés pour l'activité de diagnostic en phase 1 en font maintenant la demande, à la suite de la communication sur la phase 2 du projet.

4. La feuille de route régionale pour le renforcement de l'efficience des stratégies et politiques de production et diffusion des ressources éducatives

La feuille de route régionale élaborée constitue le plan ou le cheminement plausible que les pays pourraient emprunter pour le renforcement de l'efficience de leur stratégie et politique de production et diffusion des ressources éducatives.

Les sept axes stratégiques composant la feuille de route régionale, leurs enjeux stratégiques, le lien de chacun de ces axes stratégiques avec les autres, les résultats attendus, les principales activités à dérouler et l'apport du projet Ressources éducatives à la matérialisation de l'axe stratégique sont décrits ci-dessous. Les principales activités identifiées pour chacun des axes sont celles estimées fondamentales et réalisables par les pays.

4.1 Axe stratégique 1 : Amélioration des politiques ou stratégies portant sur les ressources éducatives (RE)

Description

Les politiques et stratégies constituent le substrat sur lequel reposent toutes les actions et décisions prises pour un approvisionnement en ressources éducatives de qualité, en quantité suffisante, pour les écoles. La complexité du champ des ressources éducatives exige des évolutions d'ordre juridique, pédagogique, technique, culturel et économique.

En effet, à titre d'exemple, la situation dans les trois pays pilotes (Burkina Faso, Sénégal et Togo) se présente comme suit :

- Le Burkina Faso dispose de deux référentiels consacrés aux manuels scolaires : l'un porte sur la politique nationale du manuel scolaire dans l'enseignement secondaire et l'autre est relatif à la stratégie nationale de production et de distribution du matériel didactique de l'éducation de base.
 - Il y a aujourd'hui la nécessité de fusionner ces deux référentiels pour en faire une seule politique nationale des ressources éducatives, qui s'intègre non seulement à la nouvelle configuration du ministère, mais qui prend aussi et surtout en compte les innovations en termes de ressources éducatives (digitalisation des RE, REL...).
- Le Sénégal a élaboré depuis 2013 sa politique nationale du manuel scolaire et du matériel didactique. Celle-ci est basée sur trois orientations majeures que sont : la libéralisation de l'offre, le choix multiple et la déconcentration de la sélection. Toutefois, cette politique n'est appliquée qu'à l'élémentaire. Elle ne couvre pas encore le préscolaire et le moyen secondaire. Aussi, l'objectif de la déconcentration du choix n'est pas atteint compte tenu des difficultés liées aux procédures administratives et financières. En conséquence, le Sénégal propose une révision de la politique et la généralisation de la mise en œuvre à tous les niveaux.
- Le Togo ne dispose pas encore d'une stratégie ou d'un politique du manuel scolaire, d'où la nécessité de l'élaborer.

Au regard de ce qui précède, il apparaît que les politiques et stratégies demeurent très importantes et constituent la première étape pour l'amélioration de l'accès des élèves et des établissements à des ressources éducatives variées et de qualité. En conséquence, il convient d'encourager tous les pays d'Afrique subsaharienne à définir des stratégies et clarifier les options institutionnelles pertinentes. Cet axe stratégique est donc l'axe fondamentalement prioritaire pour tout pays, quelle que soit sa situation.

Enjeux stratégiques

La politique des ressources éducatives vise principalement à contribuer à la construction d'une éducation de qualité. Premièrement, la fourniture en quantité et en qualité des écoles en intrants comme les manuels, les matériels didactiques et les ressources numériques permet l'enrichissement pédagogique. L'objectif est de construire une école performante où les apprenants sont compétents. L'enjeu principal est l'atteinte de l'Objectif de développement durable n° 4 (ODD4). Deuxièmement, le mérite de la politique réside dans la clarification qu'elle effectue des choix axiologiques, évitant toute confusion de nature à semer le doute dans les rôles et responsabilités des acteurs de la chaîne des ressources éducatives. En effet, elle définit les rôles des structures concernées. Troisièmement, la politique cherche à renforcer l'équité territoriale et économique dans la distribution des intrants pédagogiques en indiquant les critères objectifs d'allocation à tous les niveaux du système, y compris la formation professionnelle et l'enseignement technique, de même que le non formel. L'élaboration d'une politique des ressources éducatives améliore la réglementation et pose les fondements juridiques. Enfin, elle peut atténuer les coûts et les charges afférents aux ressources éducatives à travers le choix de stratégies pertinentes et efficientes.

Résultats attendus

- **Résultat n° 1 :** Un document de politique et/ou une stratégie est élaboré(e) par les pays d'Afrique subsaharienne.
- **Résultat n° 2 :** Un plan d'action quinquennal adossé à la politique et/ou à la stratégie est élaboré par les pays.
- **Résultat n° 3 :** Le plan d'action de la politique et/ou de la stratégie est mis en œuvre.

Principales actions à mettre en œuvre

- Requérir l'adhésion et l'engagement des autorités politiques pour l'élaboration et l'amélioration de documents de politiques et/ou stratégies portant sur les RE.
- Organiser le cadrage de l'élaboration et amélioration de la politique/stratégie en matière de ressources éducatives.
- Élaborer et valider le rapport diagnostique des mécanismes et stratégies en matière de ressources éducatives.
- Élaborer et valider techniquement le document de politique/stratégie sur les RE.
- Élaborer et valider techniquement le plan d'action de la stratégie.
- Adopter le document de politique ou stratégie au niveau national.

INTERVENTIONS DU PROJET RESSOURCES ÉDUCATIVES EN PHASE 2

- Poursuite de l'appui à l'analyse diagnostique des politiques et stratégiques en insérant de nouveaux pays, notamment les pays engagés dans la révision ou l'élaboration de leurs plans sectoriels de l'éducation.
- Appui technique à l'élaboration et amélioration des stratégies de production et diffusion des ressources éducatives, y compris ressources éducatives libres (REL), et élaboration de plans opérationnels pour la mise en œuvre des stratégies RE.
- Appui technique à l'élaboration des plans d'action.
- Plaidoyer et dialogue politique pour l'engagement des pays et des partenaires dans l'élaboration ou l'amélioration des stratégies et politiques en matière de ressources éducatives.

Lien avec les autres axes stratégiques

Tous les autres axes stratégiques définis dans cette feuille de route trouvent leur fondement dans la politique/stratégie de production et de diffusion des ressources éducatives. Son élaboration ou amélioration a été définie comme axe à part entière par les pays, au regard de son importance et de la nécessité de tous pays d'en disposer.

4.2 Axe stratégique 2 : Optimisation des coûts et des financements relatifs aux ressources éducatives

Description

L'optimisation des coûts et des financements consiste à prendre un ensemble de mesures susceptibles de rendre plus accessibles les ressources éducatives à tous les apprenants. L'État peut appliquer des mesures incitatives pour influer sur les coûts en intervenant sur les intrants, sur la matière première ou sur l'imposition et les taxes, à travers des subventions.

Souvent, les taxes sur la valeur ajoutée du papier et les droits de douane exorbitants accroissent les prix des matériels didactiques fabriqués dans les pays développés. Les facteurs de production entrent dans le calcul du coût à savoir le prix des intrants, de l'électricité et de la connexion, des prix pas assez compétitifs pour les entreprises africaines. En dehors de ces mesures incitatives, le développement d'une entreprise liée à la production, à l'édition et à la distribution est une autre solution. Par conséquent, pour une réduction des coûts, s'impose la mise en œuvre d'une étude longitudinale rigoureuse sur les dépenses relatives aux ressources éducatives.

Cette étude donnera une idée plus claire des montants financiers injectés par l'État, les privés, les collectivités territoriales, les partenaires techniques et financiers au regard des iniquités constatées, des goulots d'étranglement et des besoins réels.

L'opportunité de certaines dépenses sera examinée dans le cadre de cette action. Par exemple, plusieurs États cherchent à se lancer dans la digitalisation et la mise en place des plateformes d'enseignement/apprentissage. En dehors de l'effet lié à l'innovation, la digitalisation apporte-t-elle une

plus-value économique et un avantage pédagogique comparatif au script ? Les délais de mise à disposition des ressources éducatives sont-ils raisonnables ? Cela permet d'interroger les procédures de passation de marché dans un but de raccourcir les délais.

Il reste clair que les financements des ressources éducatives sont assurés par les États, les partenaires techniques et financiers, les collectivités territoriales qui interviennent dans certains pays pour l'acquisition de matériel didactique et les parents d'élèves. Cette action s'intéresse donc à la contribution des différents acteurs. Il en découle la nécessité de développer un plaidoyer pour l'accroissement des ressources financières destinées à la production, à l'acquisition et à la distribution des ressources, mais surtout une bonne planification des acquisitions qui constitue un facteur clé d'optimisation.

Enjeux stratégiques

L'enjeu principal de l'optimisation des coûts et des financements concerne la planification du budget. Il s'agit de faire en sorte que les dépenses publiques et les ressources supplémentaires soient efficaces et efficientes. En effet, un approvisionnement des écoles en ressources éducatives dépend de la planification des ressources éducatives, de la mobilisation des ressources financières, et de la gestion. Ainsi, il urge de déterminer les volumes financiers à investir et les sources de financement public ou privé ou bien à travers la coopération bilatérale ou multilatérale. La prévision des dépenses et des coûts montre leur soutenabilité et leur pertinence.

Résultats attendus

- **Résultat n° 1 :** La réalisation d'une étude longitudinale sur les coûts et les financements en matière de ressources éducatives.
- **Résultat n° 2 :** La proposition d'un dossier d'appel d'offres adapté au marché des ressources éducatives.
- **Résultat n° 3 :** La cartographie des partenaires et des acteurs intervenant dans la chaîne des ressources éducatives et de leurs contributions.

Principales actions à mettre en œuvre :

- Faire une évaluation ou une étude rigoureuse sur les dépenses relatives aux RE.
- Faire un plaidoyer pour l'accroissement des ressources financières destinées à la production, l'acquisition et la distribution des RE.
- Renforcer et sécuriser les fonds destinés à l'acquisition et au renouvellement des ressources éducatives.
- Écourter les délais de mise à disposition des ressources éducatives en créant un document d'appel d'offre type.
- Concevoir un modèle de simulation des coûts d'acquisition et de renouvellement des RE.
- Faire la programmation financière pluriannuelle, en respectant les enveloppes budgétaires.

INTERVENTIONS DU PROJET RESSOURCES ÉDUCATIVES EN PHASE 2

Pour la mise en œuvre de la phase 2 du projet Ressources éducatives, l'UNESCO interviendra par :

- La conduite de travaux de recherche sur les thématiques des ressources éducatives. La production de connaissances constitue une dimension fondamentale du projet. La recherche et le partage de connaissances continueront d'être valorisés à travers des activités de recherches (évaluation de qualité, usages, études de cas, notes d'orientation). Des appels à proposition de recherche seront lancés à l'attention de chercheurs et laboratoires universitaires. Les thématiques émergeront des problématiques concrètes incluant notamment l'analyse critique des procédures de passation des marchés, l'étude sur les dépenses relatives aux ressources éducatives.
- Le plaidoyer pour le renforcement du financement et la recherche de nouveaux modèles de financement viables pour la production et la diffusion des RE.

Lien avec les autres axes

L'optimisation des coûts et des financements dépend de la planification des besoins et de la prévision des effectifs. Il s'agit de déterminer les besoins selon chaque niveau d'éducation et pour tous les ordres d'enseignement. Ceci nécessite l'existence d'un système d'information et de gestion de l'éducation robuste mettant à disposition des informations de qualité sur les ressources éducatives. Cette action ne peut également être réalisée sans une politique ou une stratégie claire en matière de ressources éducatives, qui pointe les priorités et les engagements en termes d'achats et de charge réelle. La clarification des dépenses entre l'État central et les collectivités territoriales (dans les pays où c'est le cas) améliore l'efficience de l'utilisation des ressources financières.

L'utilisation et l'exploitation des ressources numériques peuvent grever les dépenses si les choix opérés ne sont pas réalistes. Il est important d'introduire les technologies de l'information et de la communication et de favoriser la production de ressources éducatives libres conformes aux curricula et valeurs locales par les pays d'Afrique subsaharienne. Pour ce faire, l'inventaire des dépenses nécessaires à la production et à la diffusion avec une mutualisation des moyens s'avère bénéfique pour tous les pays.

4.3 Axe stratégique 3 : Renforcer les capacités de la chaîne des ressources éducatives

Description

La production, la diffusion et l'accès aux RE nécessite un renforcement de compétences des acteurs dans les différents axes métiers de la chaîne des RE.

Un déficit notoire est constaté en matière d'élaboration, de rédaction, de production et d'utilisation des manuels scolaires qui constituent le matériel pédagogique le plus utilisé dans les écoles et par les élèves. La formation initiale tout comme la formation continue fait souvent une abstraction sur l'autonomisation des enseignants dans la production et l'utilisation des matériels didactiques, ce qui rend le métier difficile pour les novices surtout pour ceux qui sont affectés dans les milieux ruraux. Les pays qui ont fait le choix de l'édition par le ministère manquent paradoxalement de personnels qualifiés pour réaliser cette activité.

Les gestionnaires des bibliothèques scolaires ne sont pas des spécialistes en la matière. Les questions liées à la gestion bénéfique des droits d'auteur des manuels et du matériel didactique édités avec les fonds publics sont mal maîtrisées.

Le développement de l'industrie du livre et du manuel scolaire dans les pays d'Afrique subsaharienne passe par la promotion des métiers tels que l'infographie, les graphistes, les monteurs, les spécialistes de la presse et du post-presse. La révolution du numérique ajoute à cette panoplie de métiers, les spécialistes en image 3D, en 4D, la scénarisation pédagogique, le tutorat en ligne, etc. L'intégration de ces spécialisations permettra d'accroître l'autonomisation des pays d'Afrique subsaharienne et leur bonne articulation de tous les niveaux constituera un gage de succès.

Au Sénégal, le Programme de développement des ressources humaines (PDRH) en 1995 avait fait un pari positif sur le renforcement de capacités des enseignants à la fabrication des matériaux didactiques sur la base de matériaux locaux, mais l'initiative est restée sans suite. Le présent axe concerne les domaines de renforcement de compétences des ressources humaines, notamment dans les domaines relevant des compétences des ministères de l'Éducation. Il demeure important de faire également une ouverture pour les domaines portés par l'Institut français qui travaille sur le livre, les métiers du livre et la promotion d'un environnement lettré soutenant l'apprentissage dans le cadre du projet Ressources éducatives.

Enjeux stratégiques

L'enjeu stratégique est de contribuer à la mise en œuvre efficiente de la politique ou de la stratégie de production et de diffusion des RE.

Résultats attendus

- **Résultat n° 1 :** Les capacités des enseignants et formateurs dans la conception et l'utilisation des ressources éducatives sont renforcées.
- **Résultat n° 2 :** Les modules de formation à la conception et à l'utilisation des ressources éducatives pour la formation initiale et continue des enseignants sont conçus et mis en œuvre.
- **Résultat n° 3 :** Les capacités des acteurs en charge de l'illustration, l'édition, et la médiation des ressources éducatives sont renforcées.

Principales activités définies pour l'axe stratégique

Il s'agit principalement de :

- Renforcer les capacités des acteurs (producteurs de contenus, enseignants et formateurs) à la production et de l'utilisation des RE (avec une prise en charge du genre, développement durable, handicap, etc.)
- Former les enseignants à l'utilisation des TICE dans les enseignements/apprentissages.
- Concevoir et inscrire des modules de formation à la conception et à l'utilisation des ressources éducatives pour la formation initiale et continue des enseignants.
- Renforcer les capacités des spécialistes à la production (illustration, édition) des ressources éducatives.
- Renforcer la capacité des responsables de la gestion matérielle et des responsables des bibliothèques scolaires.

INTERVENTIONS DU PROJET RESSOURCES ÉDUCATIVES EN PHASE 2

L'UNESCO interviendra par le renforcement des capacités des acteurs publics selon les axes de compétences métiers où des attentes ont été exprimées par les acteurs, et où des faiblesses notoires ont été observées lors des travaux effectués pendant la phase d'amorçage du projet. Les interventions concerneront notamment les domaines relevant des activités des ministères dans la production et l'utilisation des ressources éducatives.

Ainsi, il s'agira notamment de concevoir et de mettre en œuvre des formations dans les domaines suivants :

- La rédaction et l'utilisation des manuels pour le cycle primaire et secondaire. Cette activité ciblera le français et les mathématiques, qui sont les deux matières où des faiblesses ont surtout été mises en exergue par les évaluations à grande échelle du PASEC. Les activités seront conçues et exécutées avec le Bureau international d'Éducation (BIE) de l'UNESCO.
- La conception et l'utilisation des ressources éducatives libres.
- La cession des droits d'auteurs et licences et la négociation des contrats d'édition.
- La passation de marchés de production et diffusion des ressources éducatives.

Liens avec les autres axes stratégiques

Si l'existence d'une politique ou stratégie de production et de diffusion de ressources éducatives est nécessaire pour une mise à disposition efficace et efficiente aux établissements et apprenants, elle ne suffit pas. Sans personnel qualifié et compétent, il sera difficile de mettre en œuvre cette politique ou stratégie, de produire des ressources éducatives de qualité et d'utiliser à bon escient celles disponibles. L'axe stratégique 3 de la feuille de route présente ainsi un lien étroit avec tous les autres axes.

4.4 Axe stratégique 4 : Renforcement de la disponibilité des ressources éducatives dans les écoles et établissements

Description

La disponibilité des ressources éducatives est une action très complexe à réaliser parce qu'elle englobe la maîtrise des statistiques et des données scolaires, l'identification et la planification des besoins, la disponibilité des ressources financières et la mobilisation des moyens logistiques, matériels, infrastructurels et organisationnels.

En effet, les besoins en manuels, en matériels didactiques et en ressources numériques sont infinis alors que les moyens financiers dont disposent les États sont limités, ce qui explique les ratios en dessous des attentes que font ressortir les analyses et diagnostics du système éducatif en Afrique subsaharienne francophone. Pour atteindre l'ODD4 d'ici 2030, les pays d'Afrique subsaharienne doivent améliorer leurs stratégies d'acquisition, de production et de diffusion des ressources éducatives et mutualiser leurs efforts.

La planification des besoins en ressources éducatives

Le changement de paradigme sera enclenché lorsque tous les pays disposeront de statistiques fiables sur les effectifs scolaires pouvant permettre de quantifier les besoins en manuels, en matériels didactiques et en ressources numériques. En ce sens, il importe d'abord de s'atteler à la définition des normes et des standards pour tous les niveaux d'éducation en termes de ressources éducatives, en évitant de confondre les ressources éducatives nécessaires et celles qui sont urgentes. En outre, la planification doit prendre en compte les coûts favorables à l'accès des ressources éducatives par les élèves et les opportunités qu'offrent les ressources éducatives libres qui constituent des leviers pour améliorer l'accès aux ressources éducatives abondantes et diversifiées.

De plus, les pays gagneraient à asseoir une véritable industrie du livre et du matériel didactique pour augmenter leur chance de rendre les ressources plus accessibles et disponibles. Cette industrie couvrirait tout le champ d'activités : conception, édition et distribution.

Le renforcement des capacités infrastructurelles, logistiques et organisationnelles

Tous ces efforts sont vains s'ils ne sont pas accompagnés par la construction d'infrastructures pouvant abriter les ressources éducatives telles que les magasins de stockage, les bibliothèques scolaires, les coins lecture, les centres de ressources, l'équipement en laboratoires mobiles et en blocs scientifiques et technologiques et l'équipement des salles de classe et des élèves en terminaux adaptés. Il faut s'assurer que les magasins de stockage offrent une sécurité suffisante afin de les prémunir contre le vol et les destructions prématuées liées aux intempéries.

Les infrastructures augmentent la durée d'amortissement des matériels didactiques et servent de lieux d'apprentissage pour les enfants. Pour leur concrétisation, toutes ces constructions et acquisitions doivent être planifiées dans le temps, et les moyens mobilisés dans les ressources locales. Le calcul des coûts et avantages comparatifs permettra d'opérer les choix les plus pertinents.

Par ailleurs, la création d'imprimeries exclusivement réservées à la production d'outils et de supports didactiques (manuels, guides, cartes, et matériels diversifiés) pourrait renforcer les capacités infrastructurelles. Pour cette initiative, les points de vue divergent sur les modes de gestion, mais il est clair que les unités industrielles des pays d'Afrique subsaharienne ne peuvent pas concurrencer les géants d'Asie, d'Europe et d'Amérique du Nord.

Dans ce même ordre d'idée, l'amélioration de la distribution et de la manutention et la formation des agents chargés de la gestion des équipements accroissent l'accessibilité et la disponibilité des ressources éducatives.

Ainsi, il faut impérativement étudier la possibilité d'impliquer les collectivités territoriales dans la distribution (dernier kilomètre) et la gestion du matériel : prise en charge du personnel technique de soutien, financement de la formation des acteurs, gestion et maintenance.

La disponibilité et l'accessibilité des manuels scolaires et matériels didactiques divers et variés pour les enfants à besoins éducatifs spéciaux (enfants vivant avec un handicap) sont une préoccupation centrale. Cette question constitue un défi pour arriver à plus d'équité et d'inclusivité dans l'éducation dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne. Ils tentent de le résoudre à travers le développement de départements spécifiques et la mise en œuvre d'activités d'éducation inclusive qui manquent souvent de matériels et de dispositifs adaptés.

L'utilisation des ressources éducatives libres

Un gisement important de ressources éducatives libres, surtout numériques, existe. Il permet de combler certains besoins d'apprentissage, mais il reste très peu connu des acteurs du fait de la non-maîtrise de l'utilisation de ces ressources. Le renforcement de l'utilisation efficiente des ressources éducatives libres contribue à l'amélioration de la disponibilité en ressources éducatives pour l'enseignement et l'apprentissage.

Lien avec les autres axes

La finalité des politiques et de tous les autres axes stratégiques identifiés est la mise à disposition, l'accès et l'utilisation effective des ressources éducatives par les élèves et les établissements scolaires pour l'amélioration des apprentissages. L'axe stratégique 4 présente ainsi des liens évidents avec tous les autres axes de la feuille de route.

Résultats attendus

- **Résultat n° 1 :** La planification des besoins et des priorités en matière de ressources éducatives est améliorée.
- **Résultat n° 2 :** La mise en place d'infrastructures est renforcée : bases de données documentaires accessibles en ligne ou hors ligne (infrastructures virtuelles), magasins de stockage, imprimeries, coins lectures, bibliothèques dans toutes les structures déconcentrées et les établissements scolaires, etc.
- **Résultat n° 3 :** Un plan de développement de l'industrie du livre et du matériel didactique est élaboré et mis en œuvre.

Principales activités

- Améliorer les dispositifs et mécanismes de distribution des ressources éducatives.
- Améliorer la production et la diffusion de ressources numériques.
- Établir une liste de matériel de laboratoire incontournable à l'usage des pays pour le renforcement de l'apprentissage des sciences.
- Promouvoir la production et l'utilisation des REL.
- Sélectionner parmi les ressources préexistantes et libres (REL), des supports didactiques pour combler le déficit permanent noté dans le cycle secondaire.
- Renforcer la collaboration et la mutualisation des ressources éducatives entre pays.

INTERVENTIONS DU PROJET RESSOURCES ÉDUCATIVES EN PHASE 2

Pour la mise en œuvre de la phase 2 du projet Ressources éducatives, l'UNESCO interviendra par :

- L'appui à la production de RE mutualisables à usage individuel ou collectif sur la base des résultats d'évaluation de la qualité des manuels au programme au niveau des pays.
- Un travail d'amélioration de la diffusion et la mutualisation des RE sera entrepris en augmentant le nombre de bases de données documentaires nationales et en promouvant les ressources éducatives produites par diverses initiatives. Ainsi seront soutenus le déploiement ou le renforcement des bases de données documentaires nationales et d'un portail d'indexation régional, l'identification et le catalogage de ressources éducatives libres proposées par diverses initiatives pour l'aide à l'apprentissage, la mise en place d'une structure régionale de veille et de suivi de l'évolution des normes et standards des ressources éducatives, le déploiement de solutions d'accès off-line aux RE sous forme de bibliomobiles portables et le recensement des ressources éducatives en langue nationale d'apprentissage pour l'alimentation de la base de données de RE.

Enjeux stratégiques

L'enjeu stratégique est l'élargissement de l'accès à l'éducation pour tous et également le renforcement de la qualité. L'intérêt de la disponibilité et l'accessibilité des ressources éducatives est de renforcer l'équité en donnant la chance à tous de réussir. L'exploitation judicieuse des ressources éducatives a un impact positif sur la qualité des enseignements/apprentissages.

La politique de gratuité des intrants pour le cycle d'éducation primaire influe sur la scolarisation des enfants surtout dans les zones de pauvreté où les parents d'élèves sont réticents lorsqu'ils pensent aux dépenses liées aux manuels et matériels didactiques. Cependant, les ressources éducatives sont insuffisantes. Les normes en termes de ratio manuels/élève ne sont atteintes dans aucun pays. L'engagement des pays dans une transition digitale de l'éducation pour renforcer la résilience constitue une opportunité de production, de diffusion et d'utilisation de ressources éducatives numériques diversifiées et de qualité. Les pays sont malheureusement confrontés à la fracture digitale qui constitue un frein à une large utilisation du numérique.

La promotion de l'utilisation des TICE et ressources éducatives numériques doit être accompagnée de développement d'infrastructures de diffusion et d'accès aux ressources éducatives et de pratiques innovantes d'utilisation de solutions pour les populations non connectées à l'électricité et à l'Internet.

4.5 Axe stratégique 5 : Renforcement de l'utilisation des systèmes d'information et de gestion de l'éducation en vue de l'amélioration du système de collecte, de traitement, d'analyse des données relatives aux ressources éducatives

Description

Les systèmes d'information et de gestion de l'éducation (SIGE), comme l'indique leur nom, ont pour vocation de faciliter, pour un large public, l'accès aux données et informations de qualité actualisées sur le système éducatif. Ils permettent de rendre accessibles tous les indicateurs grâce à l'automatisation du système de collecte et l'utilisation des outils de traitement statistique et d'analyse des données. En effet,

les SIGE ont l'intérêt de collecter une importante masse de données tout en respectant tous les protocoles scientifiques. Éléments clés pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une planification efficace en matière de ressources éducatives, la collecte, le traitement et l'analyse des données sont plus aisés et fiables avec le développement de SIGE robustes prenant en compte les données sur les RE, ce qui demeure un défi pour les pays d'Afrique subsaharienne cibles du projet. En effet, les données relatives aux RE sont faiblement disponibles et le plus souvent éclatées entre différents départements au niveau des ministères, ce qui rend leur exploitation peu efficace pour les besoins de planification. La digitalisation a révolutionné les modes de collecte, d'analyse, d'exploitation et de présentation des données. L'amélioration des SIGE prenant en compte les données sur les ressources éducatives doit concerner les outils et processus prenant en compte les possibilités offertes par le digital.

Enjeux stratégiques

L'enjeu stratégique est d'améliorer la planification des ressources éducatives. Une bonne planification est basée sur des données de qualité que seul peut produire un bon SIGE. Les SIGE manquent cruellement d'informations sur les ressources éducatives. L'enjeu consistera à renforcer les SIGE par la prise en compte des données relatives aux ressources éducatives.

Résultats attendus

- **Résultat n° 1 :** L'équipement en matériels de collecte, d'analyse et traitement des données statistiques.
- **Résultat n° 2 :** Le développement de modèles de SIGE performants, dynamiques et robustes répondant aux normes et standards internationaux dans tous les pays d'Afrique subsaharienne.
- **Résultat n° 3 :** Le développement de modules, guides et outils pour la formation des acteurs à l'utilisation des SIGE.

Principales activités définies pour l'axe stratégique

Il s'agit de :

- Améliorer les outils et les processus de collecte des données liées aux ressources éducatives.
- Doter en matériels informatiques les structures en charge de la gestion informatisée des RE.
- Développer des logiciels de gestion des données liées au RE.

INTERVENTIONS DU PROJET RESSOURCES ÉDUCATIVES EN PHASE 2

Dans le cadre de la mise en œuvre de la phase 2 du projet Ressources éducatives, l'UNESCO appuiera l'amélioration des outils de planification et d'allocation des ressources éducatives qui constitue un axe prioritaire pour le projet. En effet, le manque de qualité et d'exhaustivité des données entrave la planification efficace et la prise de décision éclairée sur l'acquisition et l'allocation des ressources éducatives. Ainsi, le projet procédera à l'analyse des SIGE et/ou des modèles de simulation (identification des dysfonctionnements et insuffisances dans le processus de collecte, de traitement, analyse et utilisation des données et proposition d'amélioration).

Sur la base des résultats de l'analyse, des modules de formation seront développés pour le renforcement des capacités à une meilleure prise compte des ressources éducatives dans les SIGE et les modèles de simulation. Les formations permettront le renforcement des capacités institutionnelles, organisationnelles, humaines pour la production de statistiques utiles à la prise de décision dans le domaine des ressources éducatives.

Lien avec les autres axes

L'existence d'un système d'information en matière de ressources éducatives est une condition sine qua non pour le succès de toutes les actions. Elle permet de quantifier les besoins, de programmer, de planifier les activités et de déterminer les coûts et les financements. Le rôle des SIGE est capital voire intégrateur de toutes les actions aboutissant à l'accès aux ressources éducatives pour les élèves et établissements scolaires.

4.6 Axe stratégique 6 : Renforcement de l'intégration des TICE, notamment en matière de production et d'utilisation de ressources éducatives numériques

Description

Le développement du numérique dans l'éducation a renforcé les possibilités d'apprentissage à distance, y compris mobile. Il constitue une opportunité pour le renforcement de l'accès des élèves et établissements à des ressources éducatives produites par différents acteurs. La pandémie de la Covid-19 a entraîné une accélération de la transition digitale de l'éducation dans les pays d'Afrique subsaharienne. Cependant, les efforts engagés par les pays pour le renforcement de la résilience de leurs systèmes éducatifs nécessitent un renforcement des capacités des écoles en infrastructures virtuelles et physiques des TIC et des enseignants et élèves à l'utilisation des TIC, notamment pour la production et l'utilisation des ressources éducatives numériques.

L'usage des TIC dans les enseignements/apprentissages soulève plusieurs questions relatives à l'équité, à la pertinence, à l'adaptation des ressources par rapport aux réalités des pays et à la maîtrise et l'appropriation par les enseignants des outils numériques à des fins d'enseignement et d'apprentissage.

L'intégration des TIC dans l'éducation participe au renforcement de la résilience des systèmes éducatifs et le renforcement de la production, la diffusion et l'accès à des ressources éducatives diversifiées.

Enjeux stratégiques

La continuité de l'action éducative s'est renforcée avec le développement du numérique éducatif, notamment avec l'amélioration des possibilités d'apprentissage mobile et à distance. La pandémie de la Covid-19 a suscité de nouveaux efforts pour l'intégration et l'appropriation des technologies numériques pour l'enseignement. Le virage technologique emprunté par les pays participe à la transformation de l'éducation et nécessite un accompagnement pour la maîtrise des outils TIC selon les axes de compétences métiers des différents acteurs (personnel administratif, personnel technique et de soutien, enseignants et élèves) et le déploiement d'infrastructures TIC pertinentes, adaptées aux contextes des pays et résilientes. L'intégration des TIC doit mettre un accent sur la production et l'utilisation des ressources éducatives.

Résultats attendus

- **Résultat n° 1 :** Les établissements scolaires sont dotés en infrastructures informatiques connectées à Internet et au réseau électrique.
- **Résultat n° 2 :** La maîtrise des TICE selon les axes de compétence métier par les gestionnaires du système, les enseignants, les élèves et le personnel d'appui est assurée.
- **Résultat n° 3 :** La promotion de l'enseignement-apprentissage à distance dans le pré-primaire, le primaire et le post-primaire est réalisée.

Principales activités définies pour l'axe stratégique :

- Développer les politiques ou stratégies nationales des TICE.
- Doter les établissements en équipements informatiques et de réseau.
- Faciliter l'acquisition de terminaux pour les enseignants et les élèves.
- Développer ou améliorer les plateformes d'enseignement en ligne et à distance.
- Promouvoir et vulgariser les plateformes d'enseignement/apprentissage à distance.
- Renforcer les compétences métiers des gestionnaires, des enseignants et des élèves à l'utilisation des TICE, notamment pour l'apprentissage.

INTERVENTIONS DU PROJET RESSOURCES ÉDUCATIVES EN PHASE 2

L'UNESCO interviendra par le plaidoyer pour le renforcement de l'utilisation des TICE. Les initiatives régionales, telles que l'initiative Imaginecole mise en œuvre dans le cadre de la coalition mondiale pour l'éducation, seront promues, ainsi que le renforcement des capacités des enseignants en technopédagogie et la production de ressources éducatives numériques.

Lien avec les autres axes

La politique d'intégration des TICE doit être prise en compte dans les politiques éducatives. Elle pose les questions du déploiement d'infrastructures physiques et virtuelles adaptées et des compétences à la production, la diffusion et l'utilisation des ressources éducatives, notamment numériques. Dans ce domaine très évolutif, le renforcement de capacités des gestionnaires du système, des enseignants et des élèves s'avère capital.

L'intégration des TICE doit être prise en compte dans l'élaboration des politiques et stratégies de production et diffusion des ressources éducatives. Elle nécessite souvent des ressources financières conséquentes, d'où la nécessité pour les États de l'inclure dans la planification de l'éducation, notamment pour le volet des enseignements/apprentissages et d'engager des partenariats avec le privé.

4.7 Axe stratégique 7 : Promotion de la coopération et de la collaboration entre les pays en matière de ressources éducatives

Description

Le renforcement de la coopération et de la collaboration est le fait de mettre en place des cadres de concertation, d'échange et de mutualisation des bonnes pratiques entre tous les acteurs de la chaîne des ressources éducatives et les décideurs des pays d'Afrique subsaharienne pour une meilleure production et un meilleur accès par les écoles, les enseignants et les élèves. Il s'agit de renforcer le plaidoyer pour mobiliser les différents acteurs et soutenir les efforts de mutualisation et de partage de bonnes pratiques. Il s'agira de susciter des synergies d'actions entre le public et le privé, les partenaires au développement, les associations et organisations non gouvernementales et les États, de même que les collectivités territoriales, pour favoriser un approvisionnement suffisant des écoles en ressources éducatives.

Enjeux stratégiques

Les enjeux stratégiques liés au raffermissement des liens de coopération entre les pays d'Afrique subsaharienne sont de plusieurs ordres et principalement d'ordre juridique, économique, socioculturel et pédagogique.

Le renforcement de la coopération contribuera à susciter les discussions pour la mise en place de cadres réglementaires harmonisés pour faciliter la production, la diffusion et la circulation des ressources éducatives.

À titre illustratif, les États pourront se prononcer sur la taxation des manuels et des matériels didactiques, l'imposition des éditeurs, la mutualisation des efforts en matière d'impression et de distribution, la production de ressources éducatives mutualisables et l'adoption de normes et de standards de production et de diffusion. En outre, la recommandation de l'UNESCO sur les ressources éducatives libres nécessite d'être promue et vulgarisée pour permettre aux pays de disposer de leur politique REL.

Résultats attendus

- **Résultat n° 1 :** Un réseau d'experts et d'acteurs pour le partage des bonnes pratiques en matière de ressources éducatives est créé.
- **Résultat n° 2 :** Développer et mettre en œuvre un plan de communication pour un plaidoyer et un engagement de toutes les parties prenantes.
- **Résultat n° 3 :** Développer des cadres de partenariat public-privé en matière de ressources éducatives.

Principales activités définies pour l'axe stratégique

- Favoriser la collaboration entre pays pour la production et la mutualisation des RE.
- Renforcer le partage de bonnes pratiques.
- Mener des activités de communication et de plaidoyer.
- Développer des partenariats public-privé en matière de production de ressources éducatives.
- Encourager les collectivités locales à la promotion des RE.

INTERVENTIONS DU PROJET RESSOURCES ÉDUCATIVES EN PHASE 2

L'UNESCO interviendra dans le renforcement de la collaboration et la coopération par :

- La mise en œuvre opérationnelle des activités en s'appuyant sur un réseau d'expertise autant interne qu'externe. La constitution de la plateforme d'experts initiée au cours de la phase 1 du projet sera poursuivie et amplifiée afin de répertorier une expertise sur laquelle le projet et les pays pourront s'appuyer pour la mise en œuvre des activités de production et diffusion des ressources éducatives.
- La mise en place de mécanismes de collaboration pour la production de ressources éducatives mutualisables, la mise en place d'une structure sous-régionale de veille et concertation sur les normes et standards de production et de diffusion des ressources éducatives.
- La promotion des bonnes pratiques.
- Le plaidoyer pour l'engagement des parties prenantes dans chacun des pays pour la production et la diffusion de ressources éducatives.

Lien avec les autres axes

La promotion de la coopération et de la collaboration contribue à l'amélioration des pratiques de production et diffusion et favorise la disponibilité de ressources éducatives diversifiées. La coopération et la collaboration sont également une condition *sine qua non* à la mise en œuvre des activités de tous les axes stratégiques qui forment la trame de la feuille de route régionale.